



#### **4.2 Objectifs du projet**

La reconstruction d'un ouvrage neuf, intégrant le réaménagement local de la RD1091 est envisagée pour la raison suivante :

- La suppression de la prise d'eau sur la Romanche à Séchillienne, induisant à terme une baisse du profil en long du lit mineur de la Romanche, met en danger la pérennité des culées de l'ouvrage et nécessite la mise en oeuvre de travaux de renforcement lourds et incertains.

Le projet a également pour objectifs :

- L'augmentation du niveau de sécurité de l'itinéraire grâce à une diminution de la courbure du tracé;
- La modification du profil en travers de l'ouvrage et son élargissement pour la réalisation d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- 1) Période de préparation, études d'exécution puis remblais/accès/plateforme
- 2) Préfabrication poutres béton
- 3) Fondations des culées
- 4) Génie civil des culées
- 5) Pose des poutres préfabriquées
- 6) Pose des poutrelles centrales
- 7) Réalisation hourdis
- 8) Réalisation hourdis central et entretoises
- 9) Superstructures
- 10) Epreuves de l'ouvrage
- 11) Basculement de la circulation
- 12) Déconstruction de l'ouvrage existant :

3 options de déconstruction sont envisagées à ce stade, parmi elles l'option 2 semble la plus favorable :

- Déconstruction précédée d'une protection de la Romanche par remblai et mises en place de buses,
- Déconstruction avec chute de matériaux directement dans le lit de la Romanche (uniquement l'arche de pierre nue) et ramassage à la pelle mécanique depuis les berges (environ 180 m<sup>3</sup> de débris grossiers),
- Déconstruction avec protection de la Romanche par la mise en place d'un cintre (aucune chute de matériaux dans le lit).

La phase de déconstruction du pont sera adaptée en fonction des enjeux avérés, afin d'éviter autant que possible les impacts résiduels, à défaut les réduire au maximum voir les compenser en dernier recours.

La durée totale du projet en phase travaux est estimée à 80 semaines (19 mois).

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Des opérations courantes d'entretien et de contrôle seront effectuées sur l'ensemble des installations mises en place.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Défrichement et CNPN. Dans le cadre des articles L.214-1 à L.214-6 et R.214-1 du Code de l'environnement, le projet est potentiellement concerné par les rubriques suivantes :

- 2.1.5.0 - Déclaration
- 3.1.2.0 - Non concerné (pas de travaux en lit mineur)
- 3.1.3.0 - Déclaration
- 3.1.4.0 - Déclaration
- 3.1.5.0 - Déclaration ou non concerné en fonction de la solution de déconstruction
- 3.2.2.0 - Déclaration
- 3.3.1.0 - Déclaration

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette des travaux	10 090 m <sup>2</sup>
Longueur du pont	68 m
Longueur de remblai aval	256 m
Longueur de remblai amont	278 m
Largeur du pont	14 m
Volumes de remblais	25 103 m <sup>3</sup>
Enrochements des berges	environ 160 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Pont de Gavet  
Route départementale 1091  
Commune de Livet-et-Gavet

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 5° 8 5' 0 4 " 72 Lat. 4 5° 0 5' 3 9 " 94

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 5° 8 5' 4 9 " 10 Lat. 4 5° 0 5' 3 9 " 97

Point d'arrivée :

Long. 0 5° 8 4' 7 4 " 57 Lat. 4 5° 0 5' 4 6 " 61

Communes traversées :

Le projet ne concerne que la commune de Livet-et-Gavet.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont de type II : - Massif de Belledonne et chaîne des Hurtières (820031917) à 150 m au nord du projet. - Ensemble formé par le massif du Taillefer, du Grand Armet et du Coiro (820003754) à 160 m au sud du projet.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Livet-et-Gavet est intégralement classée en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un périmètre de protection au titre des monuments historiques, le plus proche étant la centrale hydro-électrique des Vernes à environ 9 km à l'Est de l'aire d'étude.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un pré-diagnostic a été réalisé en 2019 et a permis de recenser 3 zones humides au niveau de l'aire d'étude selon le critère basé sur la végétation. Un inventaire complémentaire est prévu afin de confirmer la présence de zones humides selon le critère pédologique.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par des cartes risques naturels (R111-3), valant PPR, approuvées en date du 02/02/1976. Elles concernent les risques : - Zone inondable (crue des torrents et ruisseaux torrentiels) - Mouvements de terrain (glissement de terrain, solifluxion, coulée boueuse, chute de pierres et blocs), - Avalanche.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Basol ou Basias n'est identifié au niveau de l'aire d'étude du projet. Le site Basias le plus proche est à 1,5 km à l'ouest, il s'agit du site "RHA3805692" qui correspond à un générateur d'acétylène et fabrique de carbure de calcium dont la raison sociale est "WINAT Henri". Le site Basol le plus proche est situé à 2,8 km à l'Est (n°38.0051) site FERROPEM actuellement sous surveillance après diagnostic.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage ni périmètre de protection de captage n'est localisé dans l'emprise du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude n'est pas concernée par un périmètre de site inscrit, le plus proche se situe à 4 km au Nord : "SI354 Lac Luitel".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun zonage Natura 2000. Deux zones Natura 2000 se trouvent à proximité : - Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer (FR8201735) à 2,2 km à l'Est du projet; - Tourbières du Luitel et leur bassin versant (FR8201732) à 3,5 km au nord du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est présent sur la zone du projet. Le site classé le plus proche est situé à environ 7,6 km à l'Est : "SC723 Lac Achard".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de construction du nouveau pont nécessite la mise en place de 25 103 m <sup>3</sup> de remblais, qui seront principalement utilisés pour les accès et appuis définitifs. Les matériaux apportés seront contrôlés pour s'assurer de leur qualité proche des terrains en place.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un pré-diagnostic écologique a été réalisé en 2019 (août et novembre) : la zone d'étude possède des enjeux écologiques avérés (ourlets à brachypode et boisements alluviaux). Plusieurs campagnes d'inventaires sont prévues en 2020 pour couvrir les différentes saisons et les différents enjeux faunistiques et floristiques du site et obtenir une cartographie précise des enjeux. A noter qu'à ce stade les zones de frayères présentent un enjeu faible et très localisé. Le secteur est peu propice à la présence de frayère (colmatage régulier des fonds).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun zonage Natura 2000. Deux zones Natura 2000 se trouvent à proximité : - Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer (FR8201735) à 2,2 km à l'Est du projet; - Tourbières du Luitel et leur bassin versant (FR8201732) à 3,5 km au nord du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Massif de Belledonne et chaîne des Hurtières (820031917) à 150 m au nord du projet.</li> <li>- Ensemble formé par le massif du Taillefer, du Grand Armet et du Coiro (820003754) à 160 m au sud du projet.</li> </ul> <p>En respectant les périodes de réalisation des travaux et en balisant les chemins empruntés par les engins pour qu'aucune circulation ne se fasse au sein de la ZNIEFF, le projet n'aura aucune incidence sur ces zones.</p>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet aura une emprise travaux de 10 090 m<sup>2</sup>. L'emprise concerne majoritairement des espaces naturels de type forestiers comprenant des boisements, friches et galerie alluviale à aulne blanc.</p>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune est concernée par trois plans particuliers d'intervention pour les barrages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambon (aire d'étude en zone inondation spécifique)</li> <li>- Grand maison (aire d'étude en zone de proximité immédiate)</li> <li>- Verney (aire d'étude en zone de proximité immédiate)</li> </ul>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est localisé en zone d'aléa faible concernant le risque de retrait/gonflement des argiles. Le projet se situe en zone de sismicité modérée.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet sera source de déplacement de par son usage. Ces déplacements sont déjà existants au niveau du pont actuel. Une faible augmentation du trafic aura lieu de manière temporaire en phase travaux liée au trafic des engins du chantier. Une courte période de circulation alternée (1 à 2 semaines) est à prévoir lors du raccordement de la circulation sur le nouvel itinéraire. Deux coupures d'une nuit sont également envisagées pour le rétablissement des continuités.</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de bruit supplémentaire par rapport à celui existant. Seule la phase travaux sera source de nuisances sonores qui seront temporaires et dans un secteur non urbanisé.</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à augmenter le niveau de vibration actuel. Des vibrations potentielles pourront être dues aux travaux de construction et démolition, mais elles n'auront pas de conséquences sur les sous-sols et seront temporaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les sources d'émission lumineuse seront uniquement liées à la circulation routière en période nocturne, comme au niveau du pont existant.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seule la phase travaux pourra engendrer des rejets dans l'air. Des mesures simples de type arrosage de chantier et voies de chantier permettront de limiter les émissions de poussières. Ces impacts concernent la phase travaux et sont donc temporaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Récupération des eaux pluviales ruisselant sur la plateforme routière et rejet dans le milieu naturel après traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les entreprises en charge des travaux maîtriseront leurs effluents (stockage ou rejet dans le réseau d'eaux usées) grâce à la mise en place d'une base de vie. Plusieurs mesures permettront de contenir les éventuelles pollutions accidentelles : stockage de polluants liquides, stationnement des engins de chantier sur rétention étanche et en retrait des cours d'eau, entretien régulier des engins de chantier...</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase de chantier, la maintenance des engins et matériels peut générer la production de déchets dangereux : les huiles usées de vidanges seront récupérées et stockées dans des réservoirs étanches et évacuées pour être retraitées. De plus, la collecte et l'évacuation des déchets du chantier se feront selon les filières agréées.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La conception du projet prévoit une intégration paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de démantèlement des aménagements de Moyenne Romanche.

Les incidences susceptibles d'être cumulées concernent :

- La morphologie du cours d'eau,
- Les débits du cours d'eau,
- L'érosion des berges,
- La qualité du cours d'eau pendant les travaux,
- Le milieu naturel.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Des mesures d'évitement ont été mises en oeuvre dès la conception du projet.

Le projet intercepte un site de mesure compensatoire en rive droite de la Romanche prévu dans le cadre de la construction d'une centrale hydroélectrique EDF. La zone de compensation correspond à des réserves foncières faisant l'objet d'un plan de gestion comprenant des suivis faunistiques et floristiques. La récupération d'une partie de ces terrains est nécessaire pour avoir des emprises suffisantes pour la création du nouvel ouvrage. La principale mesure d'évitement a constitué à comparer plusieurs tracés pour éviter au maximum l'impact sur le site de compensation et sur le milieu naturel. Ainsi le tracé retenu est celui de moindre impact environnemental et est celui retenu en concertation avec la DREAL et EDF.

D'autres mesures seront mises en place pour réduire l'impact sur le milieu naturel : aménagement écologique de l'ouvrage (plantations aux abords), restauration des milieux après travaux, adaptation du calendrier, accompagnement du chantier par un écologue, gestion des espèces exotiques envahissantes, mise en place de mesures spécifiques aux amphibiens et reptiles...

De même ces mesures sont concertées avec la DREAL afin d'être les plus efficaces possibles vis à vis du milieu naturel.

Des mesures préventives classiques en phase travaux seront également mises en place : vérification du bon état de fonctionnement des engins de chantier, évacuation des matériaux souillés vers des décharges agréées et transport immédiat en cas de pollution accidentelle, balisage de l'emprise travaux...

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principales thématiques environnementales concernées par le projet sont essentiellement liées au milieu naturel et à la ressource en eau. Ces enjeux seront couverts par les procédures spécifiques liées à la réglementation. Concernant les milieux aquatiques, à ce stade la procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau est retenue.

Des mesures spécifiques seront mises en place pour réduire et compenser les impacts des travaux et des aménagements. Pour les travaux, les entreprises auront à respecter les prescriptions environnementales fixées au cahier des charges.

Pour compenser la création de la nouvelle plateforme routière, l'ancienne plateforme sera démolie pour permettre la renaturation de la zone.

A ce titre le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Présentation faite à la DREAL le 24 mars 2020 pour préciser les tracés routiers étudiés avec leurs impacts sur la zone de mesure compensatoire d'EDF.

Cette présentation permet d'exposer les trois tracés possibles pour le projet de reconstruction du pont de Gavet et le tracé retenu.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à GRENOBLE

le.

22 / 07 / 2020

Signature

Le Directeur adjoint des mobilités



Jean-Jacques Heiries

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus